

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 17 juin 2009.

Section du dépôt légal

Vous êtes : [Accueil](#) » Virage



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



MOT DES ÉDITRICES

La mise en place du renouveau pédagogique se poursuit depuis maintenant plus de dix ans. Cette démarche demandant des temps d'arrêt et de réflexion, c'est dans cet esprit que la rencontre nationale de l'automne dernier, sous le thème *Faire le point pour aller plus loin*, a donné l'occasion aux cadres du réseau scolaire de réfléchir à des moyens de faire face à une diversité de situations quotidiennes et de les partager, en tenant compte des orientations qui sous-tendent le renouveau pédagogique. Chaque conférencier invité a abordé ce thème sous un angle à la fois différent et complémentaire. Ainsi, Pierre Colletterie s'est penché sur la régulation systémique et Charles Caouette, quant à lui, a abordé la question de la réussite scolaire avec un regard de philosophe. Après son allocution, *Virage* a interrogé ce dernier sur la façon dont ses perceptions de la réussite scolaire se concrétisent au quotidien à l'école Le Vitrail, où il travaille.

L'évaluation demeure cruciale pour une mise en œuvre réussie du renouveau pédagogique, et ce, à tous les cycles du primaire et du secondaire. Toutefois, lorsqu'on parle d'évaluation à l'éducation préscolaire, l'exercice peut prendre des couleurs particulières, comme le démontre un article de ce numéro.

Enfin, le *Plan d'action sur la lecture à l'école* se poursuit. Dans cette foulée, le Ministère a mis sur pied un camp d'été portant sur la lecture à l'écran. Ce camp, qui sera accessible pour le personnel scolaire au cours de l'été 2009, a été offert aux professionnels du Ministère. L'équipe de *Virage* a assisté à cette première.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

RENCONTRE NATIONALE : LES PRÉSENTATIONS

- [Faire le point pour aller plus loin : la rencontre nationale des gestionnaires de l'éducation](#)
- [Le point sur les travaux en cours](#)
- [Une régulation systématique pour une organisation plus efficace](#)
- [L'éducation autrement](#)

Sommaire

Mot des éditrices

**Rencontre nationale :
les présentations**

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale : les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école : l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



FAIRE LE POINT POUR ALLER PLUS LOIN : LA RENCONTRE NATIONALE DES GESTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION

Marie-Josée Lépine

Alors que l'ensemble des établissements scolaires est engagé dans la mise en place du renouveau pédagogique, les gestionnaires ont participé, les 28 et 29 octobre dernier, à la rencontre nationale qui se déroulait à Laval sous le thème *Faire le point pour aller plus loin*.

Conférences et ateliers étaient orientés vers une recherche active de stratégies efficaces pour résoudre des problématiques quotidiennes. Les questions portant sur la recherche, le développement professionnel, l'amélioration des services éducatifs et l'intégration des nouveaux plans ministériels dans l'organisation scolaire ont été revisités.

Faire le point ensemble pour cibler des défis communs

« Faire le point pour aller plus loin, c'est avoir de l'horizon : c'est savoir vers où et vers quoi nous nous dirigeons. » C'est dans ces mots que M. Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions, marque le début de la rencontre. Il ajoute que « pour être en mesure d'améliorer nos organisations, il faut ensemble faire le point sur nos enjeux, nos pratiques, nos écueils, nos réussites et nos faiblesses ».

Récemment entré en fonction, M. Veilleux a profité de cette première rencontre avec les gestionnaires de l'éducation pour les inviter à poursuivre le travail de partenariat déjà amorcé entre eux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les défis qui se présentent à eux se matérialisent autour d'une réalité : la réussite scolaire des élèves québécois. Dans le même ordre d'idées, « le taux de persévérance scolaire se maintient au fil des ans. Nous avons là un défi, non seulement au Ministère, mais aussi dans chaque école », a-t-il souligné.

« Viser la réussite du plus grand nombre d'élèves nécessite de se mobiliser et de travailler dans une même direction, dans une dynamique constructive et en complémentarité », a précisé M. Veilleux. Il a insisté sur

l'importance de soutenir et de consolider le changement, dans une perspective d'écoute et de cohérence, tout en s'assurant que ce changement apporte des gains.

Certaines pistes de solution ont été évoquées pour accroître le nombre de jeunes qui persévèrent dans leur cheminement scolaire, notamment pour assurer un soutien continu à chaque jeune, favoriser le partenariat entre certains acteurs scolaires et s'assurer de l'adaptation continue de l'école.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2009



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

**Rencontre nationale :
les présentations**

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Méлина Martin

Pour faire suite à l'allocution d'ouverture de la rencontre prononcée par M. Alain Veilleux, M^{me} Catherine Dupont, directrice des programmes, M^{me} Laila Valin, directrice de l'évaluation, M^{me} Liette Picard, directrice de l'adaptation scolaire, et M. Richard Leblanc, coordonnateur des services complémentaires, ont dressé le tableau des travaux en cours au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et présenté quelques dossiers importants.

Les programmes

Quatre dossiers font actuellement l'objet de travaux à la Direction des programmes : le Plan d'action pour l'amélioration du français, l'harmonisation du passage du secondaire au collégial, un guide pour l'organisation scolaire aux programmes *Projet personnel d'orientation* (PPO) et *Projet intégrateur* (PI), et les options de la 5^e secondaire. M^{me} Dupont a présenté quelques priorités tirées de ces dossiers.

Plan d'action pour l'amélioration du français

- Embaucher et former des conseillers pédagogiques et développer l'expertise régionale pour l'amélioration de la qualité du français;
- Établir, au primaire et au secondaire, une progression des apprentissages en français;
- Créer un portail informatique qui réunira tous les documents concernant le Plan d'action pour l'amélioration du français.

Harmonisation du passage du secondaire au collégial

- Collaborer avec le réseau collégial pour favoriser l'arrimage secondaire-collégial (par ex. : travaux par discipline et présentation des nouvelles approches pédagogiques utilisées au secondaire).

Guide PPO/PI

- Fournir aux gestionnaires scolaires un guide pour les aider à mettre en place une organisation scolaire qui favorisera la mise en œuvre des programmes *Projet personnel d'orientation* et *Projet intégrateur*.

Options de la 5^e secondaire

- Réécrire les programmes optionnels de la 5^e secondaire en histoire et en géographie et les appliquer en septembre 2010;
- Encourager les écoles à tenir compte des compétences déjà formulées en histoire et en géographie, tout en utilisant les programmes optionnels de la 5^e secondaire, non révisés, prévus pour l'année scolaire 2009-2010.

Les évaluations

D'autre part, M^{me} Valin a fait le point sur le renouvellement de la sanction des études et sur le Plan d'action pour l'amélioration du français. Elle a également fourni de l'information relativement à l'instrumentation mise en œuvre par le Ministère pour soutenir le réseau et la formation en évaluation. Plusieurs outils seront bientôt mis à la disposition du personnel scolaire.

Renouvellement de la sanction

Le Ministère compte produire des épreuves d'appoint, et non des épreuves uniques, pour la sanction des études de la 4^e secondaire, et ce, dans les disciplines suivantes : histoire et éducation à la citoyenneté, mathématique (trois séquences) ainsi que science et technologie et applications technologiques et scientifiques. Pour faciliter la passation de ces épreuves, deux outils seront transmis au réseau scolaire :

- une lettre présentant les caractéristiques de chaque épreuve et un petit encart du type questions-réponses;
- un mini-guide, produit à la suite de l'étude exploratoire menée actuellement avec le réseau sur la question, contenant quelques stratégies pour aider les enseignants à utiliser les épreuves de sanction.

Instrumentation

- L'édition complète des échelles des niveaux de compétence au primaire (tous les cycles, toutes les disciplines et toutes les compétences) qui sera diffusée au printemps 2009;
- Les échelles des niveaux de compétence pour la troisième et la quatrième secondaire;
- La mise à jour des cadres de référence en évaluation au primaire et au secondaire.

Plan d'action pour l'amélioration du français

La Direction de l'évaluation traite particulièrement les mesures 8, 9 et 12 : la mesure 8 consiste à introduire deux nouvelles épreuves obligatoires en français pour la 4^e année du primaire et la 2^e secondaire, mais également à définir le moyen de tenir compte des résultats des élèves à ces épreuves; la mesure 9 vise le rehaussement des exigences en écriture, particulièrement pour la 6^e année du primaire; et la mesure 12 a trait à la formation des conseillers pédagogiques.

M^{me} Valin a aussi profité de l'occasion pour rappeler que de l'information sur les différentes productions et sur les formations offertes en évaluation sera bientôt accessible sur le site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

L'adaptation scolaire

À la Direction de l'adaptation scolaire, le travail est concentré sur deux dossiers prioritaires, soit le [Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage](#) (EHDAA) et le parcours de formation axée sur l'emploi, ce dernier devant obligatoirement être appliqué dès cette année. Pour s'assurer que la mise en place de ces programmes se fasse dans des conditions favorisant la réussite de l'intégration des élèves en difficulté, M^{me} Liette Picard, directrice à la Direction de l'adaptation scolaire, a annoncé quelques mesures :

- Des personnes-ressources seront dégagées, dans chaque région, pour assurer un accompagnement des gestionnaires dans l'organisation des services aux EHDAA;
- Des lignes directrices seront établies pour déterminer les conditions favorisant une intégration réussie des EHDAA en classe ordinaire;

- Les parents recevront davantage d'informations, de soutien, et seront mieux outillés;
- La formation initiale des enseignants sera revue, en collaboration avec les universités, pour les préparer à intervenir auprès des EHDAA;
- Des enseignants seront libérés d'une partie de leur tâche régulière pour accueillir, dans leur classe, des élèves ayant un plan d'intervention;
- Les règles de financement pour les élèves handicapés seront simplifiées;
- La planification différenciée des apprentissages fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du parcours de formation axée sur l'emploi;
- Un réseau d'entraide sera mis en place pour favoriser l'implantation de ce parcours au secondaire.

Les services éducatifs complémentaires

L'appropriation des changements scolaires, la mise en œuvre des actions favorisant la réussite des élèves et l'intégration des interventions ministérielles et gouvernementales sont les principaux sujets de préoccupation qui dictent les actions à mener cette année dans le contexte de la coordination des services éducatifs complémentaires. Comme l'a expliqué M. Richard Leblanc, responsable de la Coordination des services complémentaires, plusieurs pistes d'action peuvent être exploitées :

- Déployer des efforts à l'intention du personnel des services éducatifs complémentaires pour que les nouvelles orientations données à l'école québécoise soient mieux comprises et mises en œuvre;
- Enrichir le site Web portant sur [la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif](#) et publier des outils à ce sujet pour aider le personnel scolaire et les parents;
- Publier un bulletin semestriel et mettre en ligne un site Web pour soutenir le Plan d'action [La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble!](#);
- Donner des formations sur l'éducation à la sexualité à l'aide d'un guide portant sur la mise en place d'une démarche concrète;
- Assurer la cohérence et la complémentarité des interventions ministérielles par des rencontres de concertation avec le Ministère et avec des partenaires.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

RENCONTRE NATIONALE : LES PRÉSENTATIONS

UNE RÉGULATION SYSTÉMATIQUE POUR UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE

Marie-Josée Lépine

Tout système, qu'il soit mécanique, social ou vivant, assure son équilibre grâce à des mécanismes de régulation. Les organisations scolaires ne font pas exception, lançait d'emblée M. Pierre Colletterte, professeur à l'Université du Québec en Outaouais. Pour atteindre l'équilibre dans une organisation, à partir de la collecte de données jusqu'à la mise en place de correctifs, le gestionnaire doit faire plus que de proposer des actions : il doit faire le nécessaire pour les mettre en œuvre et en vérifier l'efficacité.

La fonction de la régulation

Selon M. Colletterte, « l'essentiel de la régulation consiste à procéder à des ajustements dans un système afin qu'il reste en équilibre ». À l'instar d'un thermostat qui déclenche le système de chauffage lorsque la température d'une pièce chute, expliquait-il, la fonction de la régulation consiste à introduire des correctifs qui permettent de rétablir ou d'atteindre un équilibre défini comme optimal.

Ainsi, au sein d'une organisation scolaire, la régulation a une fonction d'adaptation. Lorsque l'organisation est perturbée, par des facteurs internes ou externes, la régulation permet de procéder à des ajustements, sur la base d'informations obtenues. Par exemple, une baisse importante des résultats scolaires serait l'indication qu'un équilibre est rompu et que des actions doivent être entreprises pour contribuer à rétablir la situation.

La régulation dans les organisations ou l'amélioration des pratiques

Certaines formes de régulation s'observent régulièrement dans les établissements scolaires – au jour le jour, par exemple, ou en réaction à certains événements imprévisibles. Par contre, « la régulation périodique, structurée et formalisée, qui permet d'atteindre des résultats plus satisfaisants, est plus rarement employée », constatait M. Colletterte.

Cette forme de régulation implique une démarche en quatre volets :

- Collecter des données sur les effets produits (les résultats) et documenter les pratiques organisationnelles;
- Traiter les données recueillies (pour ce faire, effectuer des comparaisons avec des seuils jugés souhaitables);
- Décider des correctifs à apporter;
- Mettre en place des actions dans le but d'introduire les correctifs.

Collecter et traiter les données : privilégier l'objectivité et les petits pas

Sommaire

Mot des éditrices

**Rencontre nationale :
les présentations**

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

« La collecte d'information doit s'effectuer sur une base documentée », mettait en garde M. Colletette. Bien que la tentation puisse être forte de s'appuyer sur des données relatives à des impressions ou à des croyances, seule la rigueur dans la collecte et l'analyse des résultats sera garante de l'efficacité de la régulation, d'où l'importance de bien documenter les deux variables au cœur de la régulation en gestion : les résultats obtenus et les pratiques professionnelles et organisationnelles qui y sont associées.

Les collectes d'information modestes et fréquentes seront privilégiées par rapport à celles qui sont laborieuses et énergivores. « Dans une perspective de régulation à l'échelle d'une école, il nous faut des outils plus légers, plus souples, à usage local. » Par exemple, on peut effectuer des microtests, comme prendre trois fois par année la mesure d'un état de situation, convenir d'ajustements, les introduire, puis mesurer à nouveau les résultats.

Prendre des décisions et mettre en place des actions : des étapes qui demandent de l'audace

Pour compléter le processus de régulation, les décisions relatives aux pratiques à modifier doivent être arrêtées et les actions en ce sens, enclenchées. À ce propos, le rôle du gestionnaire est fondamental : sans son impulsion et un minimum de suivi, la mise en œuvre risque d'être flottante, notait M. Colletette.

Voilà qui demande de l'audace. « Il faut oser apporter des correctifs dans les pratiques professionnelles et organisationnelles, sachant que la culture à cet égard n'y est pas propice, et sans doute contribuer ainsi à une certaine évolution de la culture du milieu.

Dans certaines organisations, conditions propices et collégialité sont souvent rassemblées. Les gestionnaires peuvent alors obtenir la collaboration des autres membres de l'organisation afin de viser une lecture partagée de la situation et définir de façon concertée les correctifs requis. Autrement, il leur faudra privilégier une approche plus directive : un véritable défi lorsqu'il s'agit de modifier des pratiques organisationnelles et professionnelles, admettait M. Colletette.

« Réguler une organisation, concluait le professeur, ne constitue pas une nouvelle responsabilité du gestionnaire : il s'agit plutôt d'une partie intégrante de son rôle afin de s'assurer que l'école atteigne les résultats attendus, et ce, en utilisant au mieux les ressources disponibles. »

Quelques pratiques à cultiver (inspirées du travail de M. Jim Collins, chercheur sur les organisations performantes) :

- Agir sur le périmètre accessible (l'école) et sur les éléments critiques (les pratiques professionnelles et organisationnelles);
- Se donner des standards élevés;
- Produire de l'information et l'utiliser pour juger de sa véritable performance;
- Mettre l'accent sur l'amélioration continue des pratiques plutôt que sur les grands changements;
- Être très discipliné et avoir le courage de nommer les problèmes.

« Les institutions scolaires, ne disposant pas de mécanismes naturels de régulation, doivent les instaurer de façon intentionnelle. En raison de leur responsabilité au regard de la performance, il revient aux gestionnaires de concevoir, d'activer et de gérer les mécanismes formels de régulation. » (Pierre Colletette, professeur à l'Université du Québec en Outaouais)





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

**Rencontre nationale :
les présentations**

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE : LES PRÉSENTATIONS

L'ÉDUCATION AUTREMENT

Isabelle Claveau

Présenté comme un sage, un humaniste et un homme de cœur, Charles Caouette est un pionnier du [mouvement alternatif en éducation](#). Il a cofondé, en 1974, l'école Jonathan, le premier établissement à porter le qualificatif d'*alternatif* au Québec. On compte aujourd'hui une trentaine d'écoles publiques de ce type au Québec, dont l'école secondaire [Le Vitrail](#), également fondée par M. Caouette en 2001, à la Commission scolaire de Montréal. Les valeurs de respect, de responsabilité et de coopération prônées par cette école décrivent bien la philosophie d'éducation de ce professeur honoraire de l'École de psychologie de l'Université de Montréal.



« Nous changerons l'éducation, disent certains, quand la société aura changé, mais beaucoup ne voient pas encore que l'éducation a surtout comme rôle d'humaniser et de transformer la société. »

(Charles Caouette, professeur honoraire de l'École de psychologie de l'Université de Montréal)

Des apprentissages sur mesure

L'école Le Vitrail a été fondée pour les jeunes qui souhaitent apprendre autrement, qui veulent être plus responsables et qui désirent faire leurs propres choix en ce qui concerne leurs apprentissages. Certains y vont par choix, parce qu'ils connaissent déjà le mouvement alternatif; d'autres s'y retrouvent parce qu'ils connaissent des difficultés d'adaptation ou parce que l'école ordinaire ne répond pas à leurs besoins.

L'approche pédagogique d'autoformation assistée de l'école Le Vitrail part des particularités de l'élève : celui-ci est responsable de ses apprentissages et construit lui-même son programme à partir de ses besoins, de sa curiosité et de ses désirs d'apprendre. Les apprentissages se font dans un contexte significatif qui permet d'intégrer les différentes disciplines de telle façon que l'élève retient ce qu'il a appris. « C'est la personne qu'on développe, pas seulement des apprentissages scolaires », précise M. Caouette.

L'élève se retrouve ainsi avec beaucoup de pouvoir et de responsabilités relativement à son éducation. Une telle approche pédagogique repose sur l'idée que tous les jeunes ont le goût d'apprendre et de se développer. L'élève n'est évidemment pas laissé à lui-même. Tout au long de son cheminement, il est accompagné de façon très étroite par un tuteur personnel qui l'appuie dans sa démarche et l'aide à assumer cette responsabilité. Chaque enseignant de l'école Le Vitrail est à la fois spécialiste d'une discipline, titulaire d'un groupe et tuteur d'élèves.

L'approche de cette école est non seulement stimulante pour les élèves, mais aussi pour les professeurs. Ces derniers deviennent eux-mêmes créatifs. Ils découvrent leurs passions et leurs projets, qu'ils partagent ensuite avec les jeunes.

Entrevue avec M. Charles Caouette : une réflexion sur le sens de l'éducation

À la suite de sa conférence inspirante intitulée *Réussir, notre défi le plus grand et le plus urgent*, Virage a rencontré M. Caouette.

Au delà du renouveau pédagogique, que faut-il pour réussir la transformation majeure de l'éducation au Québec?

Il faut un projet de société qui ait une âme, une philosophie : le projet de créer une société plus humaine, plus saine, moins souffrante et plus conviviale. Notamment, selon le rapport Faure (UNESCO), l'éducation doit contribuer activement à la transformation et à l'humanisation des sociétés, notamment par la formation d'êtres complets, consciemment engagés dans la voie de leur émancipation collective et individuelle. Avec la crise économique, les gens vont devoir réapprendre à partager pour survivre. L'école, comme la famille, doit donc inculquer le partage et la coopération plutôt que l'individualisme et la compétition.

Vous dénoncez l'absence de temps de réflexion accordé aux enseignants dans le cadre de leur travail. Pourquoi est-ce si important?

Je trouve déplorable que, dans une école, il n'y ait jamais de moments de silence, d'endroits calmes qui permettraient aux enseignants de réfléchir sur le sens de leur travail. Ils sont non seulement responsables de diffuser du savoir, mais aussi de se ressourcer et de se perfectionner. Il faut leur permettre de découvrir la tâche extraordinaire, la chance qu'ils ont de développer des êtres humains qui sont uniques et qui ont le droit fondamental de réussir. C'est une tâche très exigeante. Si on ne leur accorde pas de temps de réflexion, ils se vident et s'épuisent.

Que voulez-vous dire par *droit de réussir*?

L'élève moins doué, quels que soient ses limites, ses talents, ses ressources ou ses difficultés, a le droit fondamental de vivre à l'école des expériences d'apprentissage positives, de succès et de valorisation. Dans ce contexte, l'évaluation devrait porter davantage sur les objectifs fondamentaux de l'éducation.

Quels sont les objectifs de l'éducation qui devraient être évalués?

L'éducation doit développer une personne capable d'apprendre, de comprendre, de penser, de réfléchir, de résoudre des problèmes, de créer : une personne responsable et autodisciplinée, capable de se prendre en main et respectueuse de sa santé physique et spirituelle. L'éducation doit également contribuer à développer des êtres capables de coopération, d'échange, de partage, d'interdépendance, de respect et d'amitié. Si ce n'est pas cela qu'on évalue, alors on n'évalue pas les objectifs de l'éducation.

Sur quoi travaillez-vous en ce moment?

À l'occasion de différentes rencontres, je continue d'aider les gens à retrouver le plaisir de vivre, d'apprendre et de se développer comme êtres humains. Il est dommage de constater qu'il y ait autant de personnes qui sont toujours à bout de souffle ou qui ont peur de l'avenir. Je travaille aussi à l'amélioration

de la qualité de vie des gens qui travaillent dans le milieu de la santé. Comment faire pour qu'ils soient eux-mêmes en santé et qu'ils aient du plaisir à accomplir leurs tâches? J'essaie finalement d'aider les personnes âgées à vivre des vieillesse « alternatives », où il y a encore du plaisir, de la passion, du partage, plutôt que de la solitude, de la tristesse et le sentiment de ne servir à rien. Dans le vitrail humain, il y a des morceaux qui sont plus vieux, un peu plus ratatinés, mais qui sont encore très beaux et qui contribuent de façon importante à la beauté de l'humanité.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2009



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

L'évaluation à l'éducation préscolaire

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

- [Gérer l'utilisation de la recherche pour la réussite scolaire](#)
- [Gérer le développement professionnel dans un contexte de changement](#)
- [Gérer l'amélioration des services éducatifs en rendant compte de leur qualité](#)
- [Gérer l'intégration de nouveaux plans ministériels dans l'organisation scolaire](#)



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



GÉRER L'UTILISATION DE LA RECHERCHE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Alison MacKay

Démarche rigoureuse, partenariat et but commun, voilà ce qu'ont appliqué les participants au projet de recherche-action de la Commission scolaire des Phares pour utiliser la recherche au profit de la réussite scolaire des garçons, en lecture et en écriture, dans un milieu défavorisé.

L'équipe-défi, qui a présenté ce projet au cours de l'atelier *Gérer l'utilisation de la recherche pour la réussite scolaire*, était composée de M^{mes} Nancy Hallé, directrice de l'école primaire l'Estran, Josée Lechasseur, conseillère pédagogique, et Christine Marquis, directrice adjointe des services éducatifs.

Le contexte de recherche

La Commission scolaire des Phares, située dans le Bas-Saint-Laurent, gère 26 écoles, dont 16 sont situées en milieu rural et défavorisé. L'observation d'une problématique récurrente sur son territoire, soit le faible taux de réussite des garçons, a été l'élément déclencheur pour lancer le projet de recherche-action.

Mené dans deux écoles primaires et une école secondaire de milieux défavorisés de la Commission scolaire des Phares, auprès d'environ 30 garçons de 9 à 13 ans, le projet s'est étalé de septembre 2002 à juin 2007.

« On voulait suivre les garçons pendant 5 ans, tout au long de leur secondaire », a expliqué M^{me} Marquis. Le but principal était de susciter des intérêts et de développer des habitudes et des capacités de lecture et d'écriture chez les garçons en classe mixte, et ce, pour favoriser leur réussite scolaire.

Partenariat

Au dire de M^{me} Marquis, l'originalité du projet réside dans le « partenariat qui a eu cours tout au long du processus et qui s'exerce encore aujourd'hui ». L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), la Commission scolaire, les écoles, les enseignants, les assistantes de recherche, les étudiants, les familles, des figures masculines de la collectivité et un organisme d'alphabétisation ont collaboré tout au long du projet en tant que partenaires.

Grâce à ce partenariat, « le projet est toujours vivant, toujours présent à la Commission scolaire : il y a une continuité. Les chercheurs impliqués sont disponibles et continuent de nous accompagner », a déclaré M^{me} Marquis.

Afin d'assurer la pérennité du projet, le point de vue financier a pris toute son importance au sein de ce partenariat. Le MELS, la Commission scolaire, la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA) et les écoles impliquées ont contribué à la réussite du projet par leur soutien constant.

M^{me} Colette Deaudelin, professeur titulaire et vice-doyenne de recherche à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, a souligné, lors de l'atelier, l'importance du partenariat dans la recherche au profit de la réussite scolaire.

Pour faire du partenariat un exercice de réussite, il est nécessaire, selon elle, « qu'il y ait un mouvement de mobilisation générale, que des priorités régionales soient établies, qu'une relation soit maintenue entre les milieux de la recherche et de la pratique, qu'une participation de la part des chercheurs soit active, que les partenaires se connaissent et qu'un certain leadership soit exercé ».

Une démarche rigoureuse pour mieux réussir

Dès le début du projet, des étapes ont été déterminées et encadrées. L'équipe a dû établir un constat de la situation, pour ensuite mettre en place un système d'instrumentation, composé d'outils de formation, d'enseignement et d'analyse. Des dispositifs de lecture et d'écriture ont été implantés avec beaucoup de rigueur.

Les mécanismes de régulation prenaient une place importante à toutes les étapes. « Des rencontres étaient organisées à toutes les six ou sept semaines avec les universitaires pour évaluer et réguler les différents dispositifs », a expliqué M^{me} Nancy Hallé. L'observation de réalisations d'élèves, des entrevues et des questionnaires distribués dans les familles ont également été utilisés pour les accompagner pendant le processus.

M^{me} Josée Lechasseur, conseillère pédagogique, a ajouté que ces évaluations ont aussi contribué à l'établissement du sentiment d'appartenance. « C'était la première fois que je participais à une formation et que j'étais suivie de cette façon-là. Ça me donnait beaucoup d'énergie pour continuer », a-t-elle indiqué.

Comblant le fossé entre l'enseignement et la recherche : améliorer le transfert des connaissances

M^{me} Deaudelin a souligné que, dans le domaine de l'enseignement, il existe un fossé entre la recherche et la pratique. « L'enseignant cherche ce qui est bon pour l'élève et son groupe, et le chercheur cherche à produire des explications valides sur un sujet donné », a-t-elle précisé.

Pour réunir les deux parties, deux conditions sont essentielles : avoir un but commun (en l'occurrence, la réussite des élèves) et préconiser une démarche de partenariat qui amène le monde de la recherche et celui de la pratique à travailler dans le même but.

M. Réjean Landry, professeur au Département de management de la Faculté des sciences de l'administration et titulaire de la Chaire FCRSS/IRSS sur le transfert de connaissances et l'innovation de l'Université Laval, a abondé dans le même sens. « Le transfert des connaissances n'est pas un but en soi, mais un moyen pour améliorer les services et la pratique », a-t-il expliqué.

Pour effectuer un transfert réussi des connaissances, certaines conditions s'appliquent. Il faut d'abord ancrer les initiatives d'utilisation de la recherche dans les processus organisationnels. « On ne peut pas partir d'un individu seul, car le projet s'éteindra avec son départ », a rappelé M. Landry. Pour rendre le projet durable, on doit ensuite coupler le besoin à la connaissance de la recherche et gérer la démarche grâce à un réseau de personnes et à des services de soutien, croit-il.

Rendre la recherche accessible à tous

M. Gilbert Moisan et M^{me} Monica Rosales, du Service de la recherche et d'évaluation à la Direction de la recherche, de la statistique et de l'information du Ministère, ont participé à l'atelier à titre de personnes-ressources.

Dans le cadre du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS), ils ont

mis au point un moteur de recherche sur le site Web du Ministère pour rendre accessibles les résultats de recherche vulgarisés.

Le bulletin *Objectif – Persévérance et Réussite*, qui diffuse de l'information en ligne, propose des textes sur des résultats de recherche, offre des réflexions, des pistes d'action et des liens utiles. D'autres outils, tels que des fiches synthèses, sont aussi accessibles pour consultation sur le site Web du PRPRS.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2009



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

Isabelle Claveau

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel est une des douze compétences professionnelles que devrait posséder l'enseignant. Toutefois, il peut être difficile d'assurer la formation continue de l'ensemble du personnel scolaire en cette période de renouveau pédagogique et de mouvement accéléré du personnel. L'équipe du programme [PROTIC](#) a néanmoins su relever le défi.

Le programme des technologies de l'information et de la communication (PROTIC) a vu le jour en 1997 à la suite d'une proposition de M^{me} Thérèse Laferrière, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, à l'effet de créer une classe particulière qui intégrerait les technologies de l'information et de la communication (TIC) de façon massive et constante. Le programme accueille aujourd'hui plus de 400 élèves de l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier, de Québec, qui en compte près de 1 200.

Le programme PROTIC au quotidien

Plusieurs caractéristiques propres à ce programme font de lui un environnement pédagogique unique.

D'abord, l'aménagement des classes est différent : les élèves sont regroupés en équipes de travail, chacune autour d'une même table. Ensuite, chacun possède un ordinateur portable branché en réseau. L'utilisation des TIC est donc omniprésente et soutient le contexte d'apprentissage.

Conception, gestion et évaluation des projets en équipe : cette multidisciplinarité est facilitée par le fait que seulement trois enseignants se partagent un même groupe, chacun devant enseigner deux ou trois disciplines.

Des projets authentiques et des approches socioconstructivistes forment la base des apprentissages. Ainsi, l'enseignant est davantage un médiateur entre l'élève et les sources d'information plutôt qu'une source unique, un transmetteur du savoir, selon M. Martin Bélanger, enseignant au programme PROTIC.

Les défis de formation

Dès 1997, ce contexte particulier a suscité de nombreux besoins sur le plan de la formation professionnelle.

D'abord, les enseignants ont dû apprivoiser les TIC par rapport à l'utilisation pédagogique de l'ordinateur. Ensuite, il leur a fallu se familiariser avec la pédagogie par projets de même qu'avec l'interdisciplinarité, et ce, bien avant l'arrivée du nouveau pédagogique au secondaire. Enfin, les enseignants ont dû ajouter à leur formation une deuxième et parfois même une troisième discipline. Se sont ajoutés par la suite des besoins de formation en évaluation des apprentissages et en gestion de classe dans un contexte de projet.

« Tout était à construire : les activités d'apprentissage, les missions, les projets, les grilles d'observation, les grilles d'évaluation et les bulletins », résume M. Jean-Philippe Caron, directeur adjoint, responsable du programme PROTIC.

De précieuses collaborations

Des intervenants extérieurs ont collaboré et collaborent toujours activement au développement professionnel des enseignants du programme PROTIC.

Une source importante de formation continue provient de la collaboration des nombreux stagiaires de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. On compte six ou sept stagiaires de niveau 4 pour une vingtaine d'enseignants. Leur présence permet aux enseignants de demeurer en contact avec la théorie et avec les nouvelles percées de la recherche en éducation.

La Commission scolaire a également collaboré à la formation des enseignants en affectant des conseillers pédagogiques au cours des premières années du programme. À l'époque, des rencontres avec ces derniers étaient organisées à l'intérieur même de l'horaire des enseignants, et ce, une fois par cycle. Ce système est toujours en fonction.

Temps et coopération : la clé du développement professionnel

Pour répondre à leurs besoins de formation, les enseignants du programme PROTIC ont opté pour un modèle de formations autogérées et cogérées. Selon M. Martin Bélanger, « au fur et à mesure que de nouveaux besoins émergent, on se rend compte que les réponses aux questions, concernant par exemple l'utilisation des nouveaux outils, se trouvent souvent au sein de l'équipe. » Ainsi, en accordant du temps aux enseignants, on leur a permis de partager leurs expertises. Les stagiaires en place, et même les anciens, ont également été mis à contribution lors de ces présentations. Pour ajouter à ces informations, notons que les enseignants d'un même cycle sont regroupés dans un seul local. Cette disposition facilite les discussions, les rétroactions et la planification de projets multidisciplinaires.

Mobiliser le personnel scolaire

Au dire de M^{me} Patricia Gagnon, consultante en éducation, la présence d'un projet éducatif significatif et partagé ainsi que la création de conditions favorables à l'innovation pédagogique expliquent la motivation continue des enseignants du programme PROTIC à l'égard de leur développement professionnel.

Ces éléments sont des facteurs essentiels à la mobilisation du personnel scolaire, et ce, dans tout établissement. M^{me} Gagnon précise que l'innovation pédagogique n'est pas seulement la mise sur pied de projets d'envergure comme celui du programme PROTIC, mais qu'elle constitue aussi toutes nouvelles adaptations, nouvelles approches et nouvelles démarches que peut proposer un enseignant qui souhaite que ses élèves apprennent mieux. Un enseignant désirent améliorer ses actions pédagogiques est un enseignant en apprentissage et, selon M^{me} Gagnon, « de telles initiatives devraient être encouragées par les directions d'école ».





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER L'AMÉLIORATION DES SERVICES ÉDUCATIFS EN RENDANT COMPTE DE LEUR QUALITÉ

Mélina Martin

L'atelier *Gérer l'amélioration des services éducatifs en rendant compte de leur qualité* a permis aux participants de réfléchir sur l'importance et la manière d'analyser les données qui proviennent d'évaluations externes, dans le but d'améliorer continuellement les services éducatifs.

Les propos des personnes-ressources et ceux des membres de l'équipe-défi de l'école Louis-Joseph-Papineau, de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, sont venus corroborer ceux que tenait M. Pierre Colletette dans sa conférence *Gestion disciplinée et régulation*. L'importance de procéder à une régulation méthodique et régulière à partir de résultats de même que l'importance d'oser agir sur les pratiques professionnelles sont ressorties des propos de tous.

L'école secondaire Louis-Joseph-Papineau : un modèle de persévérance

Depuis l'année scolaire 2000-2001, la direction et l'équipe-école de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau ont pris différents moyens pour augmenter le taux de réussite des élèves en faisant de leur projet éducatif un fil conducteur. Au départ, des experts ont réalisé plusieurs études dans le but de dresser un portrait du milieu. « Les études nous ont permis d'être plus crédibles aux yeux de l'équipe enseignante », a expliqué M. Michel Gobeil, directeur de l'école Louis-Joseph-Papineau. En 2001 était fondé le premier comité de gestion de crise, à l'aide de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, donnant aux différents acteurs des moyens d'action. Les nombreux projets et le climat de confiance qui s'est tranquillement installé à l'intérieur de l'école ont permis l'évolution des pratiques pédagogiques.

École secondaire Louis-Joseph-Papineau, Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Localisation : municipalité de Papineauville

Indice de milieu socioéconomique (IMSE) : 10

Nombre d'élèves : 630 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire (91 en cheminement particulier continu et 24 en EHDA)

Améliorer les services éducatifs

Selon M. Gobeil, l'amélioration des services éducatifs passe par le développement de l'interdépendance positive entre les acteurs (commissions scolaires, écoles, milieu universitaire et milieu de vie). Elle doit aussi s'actualiser autour de projets collectifs partagés par tous. Toutefois, pour arriver à améliorer les services éducatifs, certains facteurs sont nécessaires, notamment la stabilité du milieu, la régulation et la confiance réciproque. M. Gobeil affirme qu'aujourd'hui l'école Louis-Joseph-Papineau est en équilibre. « Toutefois, c'est un combat qu'il ne faut jamais arrêter, surtout dans un milieu comme le nôtre », a-t-il précisé.

L'évaluation comme outil de régulation

Pour une régulation des pratiques pédagogiques et organisationnelles, il est possible de s'appuyer sur des résultats d'élèves, à condition que la fiabilité de ces mêmes résultats soit assurée. Il est donc primordial que l'évaluation des acquis des élèves s'appuie sur des manifestations observables et mesurables. L'intervention de M^{me} Aline Buron, intitulée *Différentes approches de régulation des pratiques pédagogiques et organisationnelles*, est venue souligner le rôle des évaluations externes dans le processus de régulation : celles-ci permettent de dresser l'état d'une situation et sont un levier ou un point de départ pour réguler.

Macro-pilotage et micro-pilotage

Le macro-pilotage fait référence aux évaluations externes, lesquelles permettent d'informer sur les acquis de l'ensemble des élèves à divers moments clés de la scolarité. Ainsi, il est possible d'apporter les ajustements nécessaires aux systèmes éducatifs en vue de l'amélioration de leur performance.

Le micro-pilotage, quant à lui, permet d'utiliser les évaluations externes, à l'intérieur de l'école, comme moyens d'appréciation de l'efficacité des actions des équipes pédagogiques en établissant l'état des acquis de leurs élèves par rapport aux standards de maîtrise nationaux. Par la suite, le travail de régulation s'effectue en mettant en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats au sein de chaque établissement.

Toutefois, il ne faut pas mettre de côté l'évaluation interne en vue de l'aide à l'apprentissage ou de la reconnaissance des compétences, qui constitue un point de vue complémentaire sur les apprentissages des élèves. Ensemble, évaluation interne et évaluation externe sont susceptibles d'améliorer la fiabilité des informations concernant les acquis des élèves et ainsi de contribuer à mieux réguler les pratiques pédagogiques et organisationnelles.

SIAA : analyser pour mieux intervenir

La Loi sur l'instruction publique incite les conseils d'établissement à procéder à une analyse de situation de l'école de façon à faire de meilleurs choix quant aux objectifs et aux moyens d'améliorer la réussite des élèves. M. Claude Girard, qui collabore à la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA), fait référence aux tendances nationales déterminées à la suite des planifications réalisées par les écoles. Les quatre rapports produits sur ces tendances montrent une amélioration constante de l'ensemble des critères (variété des types de données utilisées, qualité de la documentation, cohérence entre les différentes parties, etc.). Toutefois, certains aspects, comme la profondeur et la justesse de l'analyse de situation, demandent à être améliorés.

Planifier, mais aussi faire un suivi

Le processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation doit être régulièrement actualisé, réajusté et bonifié. La recherche sur l'impact des planifications sur la réussite des élèves souligne toute l'importance du suivi des moyens et de l'évaluation des objectifs. La planification au sein d'une école doit donc se faire de façon continue.

Même si le dépôt d'un document écrit est exigé annuellement par le Comité national de pilotage de la stratégie, le processus de planification qu'exige la SIAA n'est pas qu'une simple exigence administrative : il est vraiment au centre de la stratégie d'intervention.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



RENCONTRE NATIONALE : LES ATELIERS

GÉRER L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX PLANS MINISTÉRIELS DANS L'ORGANISATION SCOLAIRE

Evelyn Payne

Dans l'organisation scolaire, la pratique de la gestion intégrée représente un défi au quotidien qui exige l'engagement des gestionnaires sur tous les plans. Lors de l'atelier *Gérer l'intégration de nouveaux plans ministériels dans l'organisation scolaire*, une équipe-école ainsi qu'une équipe régionale sont venues témoigner de leur expérience et ont proposé différentes démarches pour soutenir les gestionnaires dans leurs tâches.

Mobiliser une équipe-école autour d'un projet cohérent et porteur de sens

Il y a cinq ans, M^{me} Renée Tremblay fait son entrée à la direction de l'école Antoine-Hallé, de la Commission scolaire de l'Énergie, à Shawinigan. Elle fait alors certains constats. D'entrée de jeu, elle souligne que l'équipe en place est dynamique et engagée. Toutefois, elle déplore le fait que les nombreux projets sont menés de façon individualiste, sans cohésion entre les membres du personnel. Elle remarque également que le projet éducatif et le plan de réussite demeurent vagues et ambigus. Dans ce contexte, M^{me} Tremblay fixe alors un objectif : mobiliser l'équipe-école autour d'une même vision pour faciliter la prise de décision et guider l'élève vers la réussite.

Une démarche d'observation fait ressortir que la santé et l'alimentation rejoignent des intérêts communs à tous les membres du personnel. Dès lors, le comité *Plan de réussite* est formé. L'équipe-école choisit comme élément mobilisateur le domaine général de formation *Santé et bien-être*. Le projet éducatif y sera directement lié.

Selon les constats de M^{me} Tremblay, la mise en œuvre de ce projet éducatif spécifique a facilité la mobilisation de l'équipe-école en ciblant un domaine particulier, susceptible d'intéresser tout le personnel. L'organisation d'activités sportives dans l'école, des conférences de toutes sortes et des bilans de santé pour le personnel ne sont que quelques-unes des actions qui ont été menées pour rassembler l'équipe autour d'un même thème, soit celui de la santé.

En plus de guider les jeunes vers de saines habitudes de vie, cette démarche, intégrant l'approche orientante dans le projet, visait également à favoriser leur estime de soi. En s'inspirant de cette approche, l'élève a été encouragé à s'engager dans son milieu scolaire en offrant ses services au sein de l'école. À titre d'exemple, l'élève était invité à rédiger un curriculum vitæ et, notamment, à postuler à un poste d'assistant dans l'école.

Le projet éducatif s'est facilement harmonisé aux nouveaux plans ministériels. Ainsi, l'équipe-école, en accordant la priorité à certains objectifs et besoins précis de son établissement et en appliquant plus spécifiquement des éléments précis et porteurs de sens directement liés au plan de réussite, a su intégrer de façon plus cohérente et appliquée les approches telles que *École en santé*, *Québec en forme* ou la stratégie d'intervention *Agir autrement*.

Comme en a témoigné M^{me} Tremblay, « en dépit des difficultés, tous travaillent ensemble à la réussite des élèves en fonction d'un but commun. La santé est ainsi devenue une cible pour intégrer les divers plans en fonction de nos objectifs ». Rien n'est cependant acquis. L'objectif se doit d'être poursuivi malgré la mobilité du personnel. L'an dernier, alors que M^{me} Tremblay quittait son poste, une inquiétude régnait relativement à la poursuite du travail entamé. Pour bien gérer la continuité à travers ce changement, M^{me} Suzie Boucher, actuelle directrice de l'école Antoine-Hallé, a su maintenir les valeurs et les objectifs liés au plan de réussite.

La réussite de l'élève au cœur des projets de l'équipe régionale

Afin d'outiller les directions d'établissement dans le contexte de l'intégration des multiples demandes provenant notamment du Ministère et des commissions scolaires, un groupe de travail régional a été mis en place. M^{me} Nathalie Cauchon, de la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M^{me} Hélène Bossé, directrice-conseil à la Commission scolaire des Bois-Francs, et M. Jean-René Dubois, directeur-conseil à la Commission scolaire de la Riveraine, étaient présents pour en témoigner.

Dès la première année, le groupe régional – constitué d'une direction d'école de chacune des cinq commissions scolaires de la région – s'est donné une compréhension commune de son mandat avant d'analyser les ressources locales et régionales mises à sa disposition. Deux éléments ressortent de cette réflexion : la mission, qui consiste à apprendre à travailler en codéveloppement, à l'échelle régionale, pour accompagner les directions d'école dans l'intégration des divers plans; l'objectif, qui vise à donner plus de sens et de cohérence aux actions menées afin de guider l'élève vers la réussite.

Pour ce faire, une vision systémique, visant spécifiquement à établir une approche globale et inclusive qui intègre les diverses facettes de la tâche de direction d'école, a été adoptée. L'accompagnement prendra alors la forme de formations individuelles ou en sous-groupes sous la responsabilité des directions d'établissement. Les autres outils élaborés au cours des rencontres ont été mis en commun par les membres du groupe, pour ensuite être distribués à leurs collègues et aux autres directions d'école.

Tout au long du processus d'accompagnement, les membres de l'équipe régionale ont constaté l'importance de placer au cœur de la démarche le projet éducatif et le plan de réussite. Ces deux principes directeurs présents au cœur de la vie de l'école serviront alors de guides aux actions cohérentes et porteuses de sens pour chacun des établissements, favorisant ainsi la réussite de l'élève. Ce faisant, l'équipe régionale a incité les acteurs du milieu à exercer une gestion intégrée locale plutôt que globale. Cette gestion intégrée agira tel un filtre, assurant alors l'insertion des projets de façon ciblée et logique.

À la suite de leur expérience, les membres de l'équipe régionale ont pu établir des constats. Dans ce contexte, la régulation est apparue une nécessité pour apporter les ajustements qui s'imposent dans des contextes changeants. De même, ils ont constaté l'importance de mettre l'accent sur l'efficacité des directions plutôt que de tenter de maîtriser les difficultés de leur tâche à cet égard.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

**L'évaluation à l'éducation
préscolaire**

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

L'ÉVALUATION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

- [L'intervention au cœur de l'évaluation](#)
- [Les normes et modalités d'évaluation adaptées à l'éducation préscolaire](#)
- [Les bases de la rétroaction au préscolaire](#)



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

**L'évaluation à l'éducation
préscolaire**

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

L'ÉVALUATION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'INTERVENTION AU CŒUR DE L'ÉVALUATION

Isabelle Claveau et Christine Pérusset

Au préscolaire, on ne peut parler d'évaluation sans faire référence à l'intervention. Dans ce contexte, les jeux libres et les ateliers sont les meilleurs moments pour intervenir, car ces activités permettent à l'enseignant d'observer le transfert des apprentissages (connaissances, stratégies, démarches) proposés à l'enfant.

Rappelons d'abord qu'au préscolaire, l'observation est le moyen d'évaluation privilégié, car elle permet de suivre le cheminement de l'enfant dans le développement de ses compétences. L'enseignant doit ainsi observer les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant dans l'action afin de modeler son intervention auprès de celui-ci.

D'après le Guide général d'interprétation et d'instrumentation pédagogique pour le programme d'éducation préscolaire (MEQ, 1982, p. 8-13), l'intervention a pour but :

- de stimuler, c'est-à-dire d'inciter l'enfant à explorer une nouvelle voie, à exploiter une idée, à essayer quelque chose de nouveau pour lui ou à exploiter de manière différente une situation habituelle;
- de le soutenir, c'est-à-dire d'appuyer, de supporter ou de maintenir ce que l'enfant ou le groupe pense, ressent ou fait;
- de confronter, c'est-à-dire de critiquer, juger, imposer une règle ou avoir une attitude qui met l'enfant devant une réalité qui ne lui plaît pas, mais qu'il doit affronter.

Le rôle de l'enseignant est donc primordial, car, par son intervention, il pousse l'enfant à aller plus loin dans ses apprentissages. Pour intervenir adéquatement dans l'action, l'enseignant doit toujours avoir en tête son intention d'observation et les critères d'évaluation des compétences à développer en fonction du [Programme de formation](#).

Intervenir en questionnant

La meilleure façon de comprendre un enfant et d'intervenir dans le sens du développement de ses compétences, c'est de le questionner. L'enfant peut ainsi structurer sa pensée et aller plus loin dans son exploration et ses apprentissages. L'enseignant doit donc s'impliquer dans les jeux libres, les ateliers et les activités afin d'observer l'enfant en action et l'interroger adéquatement. Les questions posées par l'enseignant doivent être liées à son intention d'observation. Les réponses de l'enfant lui permettront ainsi de relever des informations concernant le développement des compétences et de guider ses interventions.

Pour choisir la ou les quelques questions à poser à l'enfant, il faut recourir aux critères d'évaluation. L'enseignant définit d'abord les critères observables, puis, par son intervention, il questionne l'enfant sur ceux qu'il ne peut observer. La question choisie doit se trouver dans la zone proximale du développement de l'enfant.

Voici quelques exemples de questions liées à chacun des critères d'évaluation des six compétences du Programme de formation et leur contexte de réalisation :

Compétence 1 – Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur

Contexte de réalisation : Cette compétence se développe plus particulièrement au moment des jeux moteurs et sensoriels, des activités artistiques et des activités à l'extérieur de la classe ou de l'école (Programme de formation, p. 54).

Exécution de diverses actions de motricité globale et exécution de diverses actions de motricité fine

- Où peux-tu te déplacer?

Ajustement de ses actions en fonction de l'environnement

- Regarde autour de toi (lui apprendre à utiliser son espace en fonction des autres).

Reconnaissance d'éléments favorisant le bien-être (santé et sécurité)

- Comment te sens-tu?
- Qu'as-tu fait pour assurer ta sécurité?
- Comment pourrais-tu faire pour te sentir mieux?

Compétence 2 – Affirmer sa personnalité

Contexte de réalisation : Cette compétence se développe à travers les expériences de la vie quotidienne de l'enfant, c'est-à-dire dans ses jeux, ses projets, ses activités créatrices et dans ses relations avec les autres (Programme de formation, p. 56).

Utilisation de moyens appropriés pour répondre à ses besoins

- De quoi as-tu besoin pour poursuivre ce que tu fais?

Expression de ses goûts, de ses intérêts, de ses idées, de ses sentiments et de ses émotions d'une façon pertinente

- Pourquoi trouves-tu cela intéressant?
- Qu'est-ce que tu aimes particulièrement?
- Qu'est-ce que tu aimerais faire?

Manifestation de son autonomie à travers les jeux, les activités, les projets et la vie quotidienne de la classe

- Pourquoi as-tu fait ce jeu, cette activité, ce projet?
- Comment as-tu fait pour choisir?
- Qu'est-ce qu'il te manque?

Manifestations diverses de sécurité affective (se donner des défis, prendre la parole)

- Quel défi te donnes-tu pour les prochaines semaines?

Compétence 3 – Interagir de façon harmonieuse avec les autres

Contexte de réalisation : Cette compétence s'actualise dans le quotidien de la classe et de l'école, à travers les jeux, les activités et les projets de l'enfant (Programme de formation, p. 58).

Manifestation de gestes d'ouverture aux autres

- Quelle est ton idée?
- Quelle place pourrais-tu prendre?
- Est-ce que ton ami est d'accord? Sinon, que peux-tu faire?

Participation à la vie de groupe et respect des règles de vie du groupe

- Qu'est-ce qui se produirait si on changeait les règles?

Application de la démarche de résolution de conflits avec de l'aide

- Qu'est-ce que tu pourrais faire pour trouver une solution?

Implication personnelle avec les autres

- Quel rôle joues-tu?
- Que veux-tu faire?
- Comment peux-tu aider les autres enfants?

Compétence 4 – Communiquer en utilisant les ressources de la langue

Contexte de réalisation : La communication se développe à partir de situations réelles, signifiantes et complexes de la vie courante, par l'usage régulier de différentes productions sonores, visuelles ou numériques (documentaires, films, saynètes, poèmes, chansons, etc.) et par le recours à la littérature pour la jeunesse. Les jeux symboliques stimulent l'expression verbale des enfants. L'enseignant doit aussi tenir compte, s'il y a lieu, des besoins de l'enfant dont la langue maternelle n'est pas le français (Programme de formation, p. 60).

Intérêt pour la communication

- Pourquoi as-tu pris ce livre?
- Pourquoi fais-tu ce dessin, cette peinture?

Manifestation de compréhension du message

- Peux-tu me raconter l'histoire?
- Parle-moi de ton personnage préféré.

Production d'un message

- Montre-moi les différentes parties de ta production.

Compétence 5 – Construire sa compréhension du monde

Contexte de réalisation : L'enfant développe cette compétence au quotidien, tant dans les situations ordinaires que dans celles qui présentent des problèmes devant être résolus. Il construit sa compréhension du monde à mesure qu'il découvre dans son milieu les arts, l'univers social, la mathématique, la science et la technologie (Programme de formation, p. 62).

Manifestation d'intérêt, de curiosité, de désir d'apprendre

- Qu'est-ce que tu es en train de faire? Pourquoi?

Expérimentation de différents moyens d'exercer sa pensée

- Qu'est-ce qu'on peut changer pour améliorer ce que tu as fait?
- Peux-tu faire la même chose avec un autre matériel?
- À quoi ça sert dans la vie de tous les jours?

Utilisation de l'information pertinente à la réalisation d'un apprentissage

- Qu'est-ce que tu vois sur cette image?
- En quoi cela va-t-il t'aider pour réaliser ton travail?

Description de la démarche et des stratégies utilisées dans la réalisation d'un apprentissage

- Comment as-tu fait pour réaliser ton travail?
- Comment t'es-tu organisé?
- Par quoi as-tu commencé?
- De quelle façon as-tu procédé?
- Quels problèmes as-tu rencontrés?

- Qu'as-tu changé en cours de route?
- Comment as-tu fait pour trouver des solutions?

Compétence 6 – Mener à terme une activité ou un projet

Contexte de réalisation : L'enfant développe cette compétence en explorant son environnement physique, humain et culturel, et en exploitant les différents domaines d'apprentissage (Programme de formation, p. 64).

Engagement dans une activité ou un projet

- Qu'est-ce que tu veux faire?
- Qu'est-ce que tu connais?
- Qu'est-ce qui peut t'aider par rapport à ce que tu connais déjà?
- Quel est ton plan?

Utilisation de ses ressources dans la réalisation d'une activité ou d'un projet

- La prochaine fois, comment vas-tu t'y prendre?
- De quoi as-tu besoin?

Persévérance dans l'exécution de l'activité ou du projet

- Qu'est-ce que tu veux faire de plus?
- Quel est ton projet?
- Qu'est-ce que tu observes?
- Où en es-tu dans ton projet, ta démarche?

Description des stratégies utilisées dans l'exécution de l'activité ou du projet

- Es-tu à l'aise? As-tu eu besoin d'aide?
- Quelles étapes as-tu réalisées?
- Comment as-tu fait pour savoir comment exécuter ton projet?
- Qu'as-tu essayé?
- Qu'est-ce que tu pourrais essayer?

Appréciation des apprentissages faits et des difficultés éprouvées

- Qu'as-tu fait pour réussir ton activité?
- Qu'est-ce que tu as trouvé le plus difficile à faire?
- Qu'est-ce qui t'a aidé?
- Qu'est-ce que tu sais maintenant que tu ne savais pas avant?
- Serais-tu capable de refaire l'activité en utilisant d'autres éléments?

Expression de sa satisfaction d'avoir réalisé l'activité ou le projet

- De quoi es-tu le plus fier?
- Quelle utilisation pourras-tu faire de ce que tu connais maintenant?
- Qu'est-ce que tu as le plus aimé?

Un site d'intérêt

Le site Web du [Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire](#) contient une foule de ressources dédiées au personnel scolaire, dont plusieurs documents produits par le MELS.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

**L'évaluation à l'éducation
préscolaire**

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

L'ÉVALUATION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

LES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ADAPTÉES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Isabelle Claveau et Christine Pérusset

Le programme d'éducation préscolaire est structuré autour de compétences étroitement liées au développement global de l'enfant. Les enseignants doivent donc toujours travailler avec les enfants dans leur zone proximale de développement. Pour cette raison, certains aspects valables pour l'enseignement au primaire ne peuvent être pris en compte au préscolaire. Il est donc important que les enseignants au préscolaire s'impliquent au sein du comité sur les normes et modalités de leur école afin de s'assurer que celles-ci s'appliquent à leur enseignement.

Les normes et modalités d'évaluation servent à préciser comment s'actualise l'évaluation des apprentissages dans une école. Rappelons que, selon le guide [Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages](#) (partie II, volet 2), la démarche évaluative comprend cinq étapes : la planification, la prise d'information et son interprétation, le jugement, la décision et la communication.

Voici quelques détails concernant les étapes à considérer dans l'évaluation des apprentissages à l'éducation préscolaire, ainsi que des exemples de normes et modalités d'évaluation s'y rattachant.

La planification

La planification de l'évaluation doit tenir compte du mandat de l'éducation préscolaire (donner le goût de l'école, favoriser le développement global de l'enfant et jeter les bases de la scolarisation), de la connaissance de l'enfant et du groupe d'enfants, des intentions éducatives des domaines généraux de formation, de la culture et des six compétences à développer.

- Exemple de norme : La planification de l'apprentissage et de l'évaluation respecte le Programme de formation.
- Exemple de modalité : L'enseignant élabore des situations d'apprentissage issues du monde du jeu et liées aux interrogations de l'enfant et à ses intérêts. Il organise sa classe de façon à favoriser la participation active de l'enfant.

La prise d'information et son interprétation

Au préscolaire, la prise d'information se fait principalement par l'observation, mais aussi par des entrevues, des commentaires de l'enfant et des réalisations consignés dans un journal de bord ou un portfolio par l'enfant et l'enseignant. Cette information est ensuite interprétée à l'aide du cheminement de l'enfant en cours d'apprentissage et en fonction des attentes de la fin de l'éducation préscolaire fixées par le Programme de formation.

- Exemple de norme : La prise d'information se fait en cours d'apprentissage tout au long de l'année.
- Exemple de modalité : L'enseignant utilise l'observation des attitudes, des comportements, des démarches, des stratégies et des réalisations de l'enfant comme moyens privilégiés de collecter

de l'information.

Le jugement

La cueillette et l'interprétation des informations permettent à l'enseignant de porter un jugement sur l'état du développement des compétences en cours d'année et le niveau de compétence atteint par l'enfant à la fin de l'année. Pour porter un jugement de qualité, l'enseignant doit avoir recueilli de l'information sur l'ensemble des critères d'évaluation. Si de l'information manque pour un des critères, il est toujours possible de choisir de ne pas porter de jugement global sur le développement des compétences en cours d'année. L'enseignant peut tout de même émettre des commentaires sur le développement de l'une ou l'autre des compétences.

- Exemple de norme : Les six compétences de l'éducation préscolaire sont des objets d'évaluation sur lesquels un jugement doit être porté.
- Exemple de modalité : L'enseignant utilise les critères d'évaluation de chaque compétence pour porter son jugement.

La décision

Grâce à son jugement, l'enseignant peut prendre les meilleures décisions afin d'assurer la poursuite des apprentissages de l'enfant.

- Exemple de norme : Des actions pédagogiques sont planifiées pour assurer la poursuite des apprentissages de l'enfant.
- Exemple de modalité : L'enseignant au préscolaire et les enseignants du 1^{er} cycle du primaire se donnent un modèle pour le transfert des informations en fin d'année.

La communication

Les décisions prises sont ensuite communiquées par des commentaires, des rencontres, le bulletin scolaire ou le bilan de fin du préscolaire. Ces communications peuvent être destinées à l'enfant, aux parents, aux enseignants du 1^{er} cycle ou à d'autres intervenants.

- Exemple de norme : Chacune des compétences fait l'objet d'une appréciation dans le bulletin au moins une fois dans l'année.
- Exemple de modalité : Cette appréciation se fait sous forme de commentaires sur le développement de la compétence ou à l'aide de la légende suivante : A = développe très bien sa compétence; B = développe bien sa compétence; C = éprouve des difficultés dans le développement de sa compétence.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

Mot des éditrices

Rencontre nationale :
les présentations

Rencontre nationale : les ateliers

**L'évaluation à l'éducation
préscolaire**

Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous

Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire

Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

L'ÉVALUATION À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

LES BASES DE LA RÉTROACTION AU PRÉSCOLAIRE

Isabelle Claveau et Christine Pérusset

Au préscolaire, les enseignants doivent porter une attention particulière à la rétroaction, autant à l'oral qu'à l'écrit, car certaines remarques risqueraient de causer du tort à l'enfant. La rétroaction devrait avant tout souligner les capacités d'un enfant et les éléments qu'il doit améliorer.

Les caractéristiques d'une bonne rétroaction

Une rétroaction qui va dans le sens du développement des compétences du Programme de formation doit :

- être rattachée à un fait observable lié aux critères d'évaluation et aux composantes de la compétence à développer;
- être constructive, c'est-à-dire préciser ce que l'enfant est capable de réaliser et souligner ses réussites;
- témoigner de la progression de l'enfant;
- indiquer son talent particulier, s'il y a lieu;
- décrire ce que l'enfant fait de façon positive;
- être compréhensible pour les parents (utiliser des exemples concrets illustrant le propos);
- donner l'heure juste et souligner l'élément à travailler, s'il y a lieu;
- reconnaître le travail réalisé à la maison;
- assurer un suivi sur les éléments à travailler;
- impliquer l'enfant (celui-ci devrait connaître les commentaires émis dans son bulletin).

Ce qu'il faut éviter

Pour qu'une rétroaction soit constructive, l'enseignant doit éviter l'utilisation de généralités. Celles-ci peuvent s'avérer à la limite du préjudice puisqu'elles décrivent l'enfant dans sa globalité.

Les expressions vagues telles que « fais des efforts », « fais davantage attention », « concentre-toi », « soigne ton travail » ou « applique-toi » sont aussi à bannir, car elles n'indiquent pas ce que l'enfant doit améliorer ni les moyens d'y parvenir.

Finalement, les remarques négatives (« manque d'attention », « manque de persévérance »), les constats et les jugements de valeur (« paresseux », « têtù », « pas intéressé ») sont également à proscrire.

La rétroaction dans le bulletin

Alors, que doit-on écrire dans le bulletin? À la suite de cette réflexion, la rétroaction émise aux parents par l'entremise du bulletin devrait minimalement :

- identifier une force ou une compétence nouvellement acquise;

- cibler un défi dans la zone proximale du développement de l'enfant;
- indiquer comment l'enseignant aidera l'enfant à surmonter sa difficulté (actions et gestes à poser);
- identifier, avec les parents, le soutien que ces derniers peuvent apporter à leur enfant;
- faire un retour sur l'aide apportée à la maison;
- démontrer la progression de l'enfant en indiquant en quoi il s'est amélioré.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2009



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

**[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)**

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



LES RAPPORTS ÉGALITAIRES À L'ÉCOLE

LES RAPPORTS ÉGALITAIRES À L'ÉCOLE : L'AFFAIRE DE TOUS

Mélina Martin

Les modèles proposés par notre société sont souvent stéréotypés et n'offrent pas toujours la chance aux jeunes d'explorer et d'exprimer leur vraie nature. Heureusement, l'établissement de rapports égalitaires à l'école marque un pas dans la bonne direction. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport offre à tout le personnel scolaire deux formations stimulantes portant sur les rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

Cette volonté s'inscrit dans la politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, [Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait](#), laquelle s'accompagne d'un plan d'action (2007-2010). En effet, la politique gouvernementale stipule que « la liberté de choix des femmes comme des hommes doit reposer sur l'égalité des droits, des responsabilités et des possibilités ».

Des formations adaptées à la réalité actuelle

Deux sessions de formation sont offertes : l'une, [Rapports égalitaires : agir en leur faveur](#), s'adresse aux gestionnaires, et l'autre, [Rapports égalitaires au quotidien : agir pour contrer ce qui les compromet](#), est destiné au personnel enseignant et au personnel des services complémentaires. Ces formations permettent de développer une culture de l'égalité grâce à une socialisation des jeunes non stéréotypée et à une mise en commun des efforts à fournir pour y arriver. Elles fournissent à chaque acteur du milieu scolaire les outils nécessaires pour qu'il puisse identifier les rapports égalitaires à instaurer et pour qu'il soit en mesure d'adapter ses interventions aux nouvelles réalités auxquelles les jeunes font face.

Ces formations permettent à l'équipe-école d'accompagner les jeunes dans leur développement, de les aider à être eux-mêmes et à faire des choix sans avoir peur d'être jugés. Comme le mentionne Stéphanie Houle, sexologue-éducatrice qui donne les formations sur les rapports égalitaires, « il est essentiel que les jeunes soient conscients que peu importe le sexe de la personne, tous et chacun ont les mêmes droits et que tous et chacun peuvent faire les mêmes choix ».

Des outils de travail efficaces

Les formations sur les rapports égalitaires proposent des **outils concrets** pour faire l'éducation aux rapports égalitaires et pour élaborer des stratégies. Puisque la question des rapports égalitaires peut être facilement abordée à partir de plus d'un domaine d'apprentissage, elle devient un élément de contextualisation porteur de sens pour les jeunes et contribue, en même temps, à développer les compétences disciplinaires.

Pour s'inscrire, il faut constituer un groupe et communiquer avec la personne responsable à votre instance régionale de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour plus d'information, vous pouvez visiter la section des [offres de formations en ligne](#).

Intervenir auprès de jeunes de tous les âges

M^{me} Stéphanie Houle rappelle également l'importance d'intégrer des pratiques qui favorisent les rapports égalitaires auprès des tout-petits. Effectivement, plusieurs perceptions stéréotypées sont déjà présentes dans l'inconscient des enfants du préscolaire et des élèves du primaire. « Au secondaire, les rapports égalitaires sont un incontournable, précise M^{me} Houle. Les jeunes, en plein développement et très influencés par la société, sont à la recherche de leur identité. De plus, au deuxième cycle, ils sont interpellés quant à leur choix de carrière à venir. Il est donc impératif d'élargir et de diversifier le plus possible leurs choix scolaires. »

Rapports égalitaires et éducation à la sexualité

Les formations concernant les rapports égalitaires et l'éducation à la sexualité sont complémentaires. Pour les participants qui ont déjà amorcé une démarche d'éducation à la sexualité, la formation sur les rapports égalitaires constitue une bonne continuité, car ils y trouveront d'autres outils d'intervention éducative. « La formation sur les rapports égalitaires est indépendante et très complète en elle-même », ajoute M^{me} Houle.

Pour une approche globale et intégrée

Travailler avec une approche globale et intégrée permet à l'équipe-école de se servir de réalités interreliées pour développer les compétences des jeunes. « Les habiletés de base que les jeunes doivent développer pour faire face aux réalités de la vie sont souvent les mêmes, explique M^{me} Houle. C'est la multiplication des actions, par l'entremise par exemple de l'éducation à la sexualité, des rapports égalitaires, de l'éducation aux médias et même de la prévention de la violence, qui fait du sens pour les jeunes. Il faut travailler dans une vision d'ensemble plutôt que d'aborder et de gérer les thématiques séparément. »

Établir des rapports égalitaires à l'école

Plusieurs outils, pistes de réflexion et travaux pratiques sont proposés aux participants lors des sessions de formation sur les rapports égalitaires :

- Imaginer des idées de projets et des situations d'apprentissage susceptibles de déclencher des prises de conscience chez l'élève;
- Instaurer une nouvelle vision intégrative et interdisciplinaire;
- Élaborer des moyens pour mobiliser l'équipe-école et favoriser une prise en charge des responsabilités individuelles et collectives des membres du personnel;
- Réfléchir à sa propre attitude et à sa propre vision des rapports entre les hommes et les femmes pour être en mesure d'accompagner les jeunes;
- Poser un regard critique sur le vécu de l'école, sur les valeurs et les modèles véhiculés, tant par les adultes que par les élèves, au regard des rapports égalitaires;
- Reconnaître des réalités qui peuvent avoir un impact négatif sur les rapports égalitaires à l'école;
- Ancrer les rapports égalitaires dans le contexte éducatif actuel en prenant connaissance des bons outils et en respectant le Programme de formation de l'école québécoise.

Après avoir suivi une des sessions de formation sur les rapports égalitaires, les participants sont en mesure d'amorcer leurs propres stratégies et de mettre en place rapidement des mesures pour établir des rapports égalitaires et pour en faire la promotion dans leur école.

ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

Pour une première année, le Secrétariat à la condition féminine a réalisé un appel de projets ayant pour but de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons dans le milieu scolaire. Cet appel de projets visait à encourager la conception de nouveaux moyens et de nouvelles façons de lutter contre les stéréotypes sexistes, non seulement au regard de la sexualité, mais aussi dans la manière d'envisager les rapports amoureux, l'orientation professionnelle ainsi que les rôles dans la famille, le milieu de travail et la société en général.

Pour en savoir davantage, consultez le site Web du Secrétariat à la condition féminine au www.scf.gouv.qc.ca.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

**[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)**

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous

LES CAMPS DE LECTURE

LES CAMPS DE LECTURE : UNE ACTIVITÉ ESTIVALE POUR LE PERSONNEL SCOLAIRE

Catherine Gaumont

Chaque année, le personnel scolaire est invité à participer à des camps de lecture qui se tiennent au cours de l'été. Ainsi, c'est l'ensemble des commissions scolaires du Québec, par regroupements régionaux, qui peut en bénéficier. Organisés dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école, ces camps font partie de la mesure adoptée pour *soutenir le réseau scolaire*.

Depuis leur création, force est de constater que leur intérêt et leur popularité ne cessent de croître. Ce succès n'est sans doute pas étranger au fait que les thèmes sont puisés à la fois dans les préoccupations du personnel des écoles et dans celles des élèves. Les prochains camps de lecture, à l'été 2009, s'articuleront autour des thèmes *La lecture à l'écran* et *Les jeunes lecteurs*.

En septembre dernier, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a offert aux membres du personnel professionnel du Ministère qui le souhaitent de participer à une adaptation du camp de lecture sous le thème *La lecture à l'écran*. L'équipe de *Virage* y a aussi participé.

La lecture à l'écran : une incitation à prendre le virage technologique

Animateurs et participants se sont entendus pour dire que les technologies ont envahi le quotidien des jeunes de façon irrévocable et définitive. De plus, en tant que médiateurs, tous ont constaté l'urgence de comprendre le sens des transformations qui s'opèrent au sein de la nouvelle *génération Google* afin de s'ajuster à leurs besoins et à leur réalité.

Le mot d'ordre : l'accompagnement

L'avènement de l'ordinateur et des technologies a modifié la façon des jeunes de la *génération Google* d'appréhender la connaissance et de développer des stratégies particulières de lecture. D'abord, contrairement au mode de lecture traditionnel organisé d'une manière linéaire et structurée, l'information Web parvient au lecteur d'une façon massive, chaotique et multidirectionnelle. Devant cette réalité, l'élève est appelé à développer son discernement, sa capacité de jugement. Pour permettre à l'élève de tirer le meilleur parti des technologies et ainsi les mettre au service de son apprentissage, un accompagnement est nécessaire. Actuellement, la culture numérique des jeunes est ludique, c'est donc aux médiateurs de la

diriger vers une culture de travail. M. François Guité, enseignant à l'école secondaire De Rochembelle, qui a témoigné de son expérience, a soutenu que « les technologies possèdent un potentiel extraordinaire pour créer des situations de communication exceptionnelles et pour faciliter la collaboration et le partage ».

L'intégration des technologies dans l'enseignement? D'abord un projet commun

Quelles seront les conditions gagnantes pour amorcer le virage technologique dans les écoles? La volonté et l'engagement de tous, à tous les paliers. La mission et les priorités adoptées guideront les actions en ce sens. Résister aux nouvelles technologies ne fera qu'augmenter l'écart entre les élèves et les enseignants.

Des renseignements supplémentaires sont offerts à votre instance régionale de la [Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport](#).



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2009



VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

**[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)**

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



LE PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

LE PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE : DU NOUVEAU

Catherine Gaumond

Lors de leur rencontre en octobre dernier, les membres du comité de concertation du Plan d'action sur la lecture à l'école ont fait le point sur l'état des travaux et sur les actions menées en lecture dans chaque secteur du milieu scolaire. Ce travail a confirmé que la lecture est un lieu de convergence qui fait appel à tous les milieux scolaires et domaines de l'enseignement. En effet, la compréhension de l'écrit est le fondement de l'apprentissage, d'où l'importance de coordonner les actions à l'égard de la lecture.

Pour les trois prochaines années, certaines mesures ont été ajoutées au Plan d'action sur la lecture à l'école, mais, dans l'ensemble, les grandes orientations restent inchangées.

Quelques mises à jour et quelques nouveautés

Les Prix de reconnaissance

Depuis 2005, des [Prix de reconnaissance](#) ont été décernés aux écoles qui ont élaboré des projets visant à promouvoir la lecture. Jusqu'à ce jour, cette mesure a connu un franc succès. Le [Florilège](#) met à la disposition des écoles une banque de ces projets, dont certains ont servi de tremplin à l'élaboration d'autres projets. Un nouveau critère, soit celui de l'efficacité, s'est ajouté pour l'édition 2008-2009. Il est spécifiquement lié à un aspect cognitif qui encouragera « des projets qui amènent les jeunes à acquérir des connaissances et à développer les stratégies nécessaires à une lecture efficace de textes variés ». Pour des renseignements supplémentaires, visitez le site Web du [Plan d'action sur la lecture à l'école](#).

Les camps de lecture

Les [camps de lecture](#) nationaux sont organisés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Un premier camp, offert durant trois années consécutives, a fait réfléchir les participants sur leur profil de lecteur et les a outillés pour mieux jouer le rôle de médiateur. Un deuxième camp, offert au cours de l'été 2008, portait sur le thème *La lecture à l'écran*.

Ce dernier sera repris au cours de l'été 2009 pour répondre aux préoccupations grandissantes du personnel scolaire concernant la réalité touchant la *génération Google*.

Pour la première fois, un camp sur le thème *Jeunes lecteurs* sera également offert. De plus, le Ministère élabore présentement un troisième thème de camp de lecture pour l'été 2010.

Les salons du livre

La visite des commissions scolaires aux différents salons du livre se poursuit dans cinq régions du Québec. La participation à un tel événement est une occasion privilégiée de créer des contacts avec son milieu tout en renforçant les liens entre les élèves, les parents, les grands-parents, l'école et la commission scolaire.

Un programme d'embauche des bibliothécaires scolaires

Dans le cadre du renouvellement du Plan d'action sur la lecture à l'école, un programme d'embauche de bibliothécaires scolaires est actuellement en cours dans les commissions scolaires. De plus, le Plan d'action sur la lecture à l'école prévoit des actions de concertation avec les universités pour actualiser la formation des bibliothécaires qui travailleront dans le réseau scolaire.

Une stratégie de communication

Une stratégie de communication a été adoptée pour cette nouvelle phase du Plan d'action sur la lecture à l'école. À surveiller :

- la diffusion dans les écoles de matériel promotionnel sur la lecture;
- la publicité dans le numéro de novembre 2008 du magazine *Protégez-vous* dans le but de promouvoir la lecture chez les jeunes et de faire le lien avec la famille;
- la révision et la mise à jour sur le site Web du Ministère de la section relative au Plan d'action sur la lecture à l'école.





VIRAGE

Hiver 2009, volume 11, n° 2

CRÉDITS

Virage et *Schoolscapes* sont sous la responsabilité du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone.

Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions

Leo La France, sous-ministre adjoint aux services à la communauté anglophone

Liette Michaud, directrice de la production en langue anglaise

Responsable : Colette Boucher, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone

Éditrices : Colette Boucher et Martine Labrie

Coordonnatrice : Martine Labrie

Rédactrice en chef : Marie-Josée Lépine

Rédaction : Colette Boucher, Isabelle Claveau, Catherine Gaumont, Marie-Josée Lépine, Alison MacKay, Mélina Martin, Evelyn Payne, Christine Pérusset

Révision et traduction : Amélie Cauchon, Carmen Imbeau et l'équipe de la Direction de la production en langue anglaise

Photographes : Denis Garon, François Nadeau

Conception graphique et Internet : L'équipe Internet de la Direction des communications

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Rencontre nationale :
les présentations](#)

[Rencontre nationale : les ateliers](#)

[L'évaluation à l'éducation préscolaire](#)

[Les rapports égalitaires à l'école :
l'affaire de tous](#)

[Les camps de lecture : une activité
estivale pour le personnel scolaire](#)

[Le plan d'action sur la lecture à
l'école : du nouveau](#)

Crédits

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous

